

Compte-rendu réunion du 21/09/2017

Présents : Anne, Sandra, Sophie, Florence, Serge, Hélène, Mélissa, Agathe, Astrid, Christine, Marion

Relation Alternacteur/Démarreur

Le Démarreur doit faire la démarche d'intégrer l'Alternacteur en lui présentant les autres personnes si elles passent au magasin pendant la permanence.

Pendant la permanence, essayer de faire preuve de pédagogie, ne pas être trop directif.

Pour faciliter la répartition des tâches et la prise en main des choses pendant les permanences, un groupe de personnes s'est constitué pour réaliser des check-list qui seront ensuite mises au magasin : Christine, Agathe, Hélène, Florence et Marion.

Ces check-list pourront être faites par poste (Démarreur, Alternacteur) et/ou par tâche (par exemple réception d'une livraison, nettoyage).

Elles seront présentées lors de la formation des bénévoles et serviront de pense-bête pendant les permanences.

Création d'une commission Hygiène

Cette commission aura pour objectifs de finaliser le PMS et de mettre en place dans le magasin tous les outils nécessaires aux bénévoles pour leur permettre de respecter les règles d'hygiène et de nettoyage (dont les check-list, un rangement des produits avec étiquette pour savoir à quoi ils servent etc).

Cette commission est constituée de : Sophie, Walter, Hélène, Sandra et Marion.

Livraisons

Les grosses livraisons auront souvent lieu le jeudi (jour imposé par le fournisseur ou le livreur). La commission Stock travaille sur une organisation pour que les livraisons se passent bien :

- les personnes qui tiennent le magasin ne doivent pas se retrouver à gérer également la livraison car l'affluence au magasin ne le permet pas,
- il faut être assez nombreux car les palettes ne peuvent pas être livrées dans le magasin et il faut donc les défaire sur le trottoir,
- que faire si la livraison arrive en retard comme jeudi dernier ?,
- livraison impérativement dans le lieu convivial : prévoir d'avoir les clés et fermeture du lieu le jour de la livraison

Réflexion sur les objectifs du magasin

Une discussion a été lancée au sujet des objectifs du magasin. Jusqu'ici la commission Stock a suivi la première version de la charte pour le choix des produits (petit rappel en résumé : produits locaux en priorité et pas forcément bio, si les produits ne sont pas locaux ils doivent être respectueux de la santé et de l'environnement, pas forcément labellisés si on est sûr des techniques de production).

Certaines personnes trouvent que les produits proposés au magasin sont trop chers car ils sont bio et que nous devenons donc élitistes alors que l'objectif était de permettre à la population locale de venir faire ses courses au magasin.

D'autres pensent qu'il est aussi important de faire passer un message derrière le choix des produits : saisonnalité, ne pas faire travailler des gens dans de mauvaises conditions (ex Espagne) etc.

La conclusion est qu'il est urgent d'organiser une Assemblée Générale qui regroupe un maximum d'adhérents. Cette AG aura pour objectif la validation de la charte et du règlement intérieur : ce débat sur le choix des produits aura donc forcément lieu.

La date proposée est le vendredi 6 octobre 2017 à 19h30 – le lieu est encore à confirmer : soit la maison des associations aux Prairies, soit la salle des fêtes (Agathe s'occupe de voir avec la mairie, Astrid ramène un rétroprojecteur).

Suite à cette AG, une charte à destination des fournisseurs sera rédigée afin d'être clair sur le type de produit que nous souhaitons leur acheter. Elle servira aussi d'engagement de leur part.

Dans un esprit de transparence (et comme cela a été prévu depuis le début et discuté plusieurs fois en réunion mais on est pas des super héros donc on a pas eu le temps de tout faire !), les informations sur les producteurs et les fournisseurs seront affichées dans le magasin.

Réunion du collectif

A partir de maintenant, les réunions auront lieu toutes les deux semaines, toujours le jeudi et à partir de 19h30 pour permettre aux bénévoles qui tiennent le magasin de nous rejoindre s'ils le souhaitent.

Prochaine réunion le 5 octobre à 19h30 dans le lieu convivial.

Bocaux vendus au magasin

Les bocaux vendus au magasin sont achetés neufs et vendus à prix coûtant (nous ne faisons pas de marge dessus).

Suite à un changement de fournisseurs, le prix a beaucoup baissé : passage de 1,35€ à 0,35€. En cas de remarque des clients : encore une fois on est pas des super héros et on a pas pu trouver tout de suite le meilleur fournisseur, on progresse petit à petit.

Les bocaux ne sont pas consignés et donc pas repris : nous les achetons neufs et donc propres, une fois utilisé nous ne voulons pas prendre la responsabilité de la propreté.

Inauguration

Comme convenu lors d'une précédente réunion, des fleurs en papier ont été commandées pour identifier les membres de l'Alternateur le jour de l'inauguration. 25 fleurs sont prises en charge par la trésorerie de l'Alternateur à 1€ la fleur.

Une caisse de soutien est disponible pour ceux qui voudraient donner un peu plus à la personne qui les a réalisés

Sophie regarde si elle retrouve des épingles à nourrice pour pouvoir les accrocher aux vêtements, sinon il faut en acheter.

Deux repas entre bénévoles auront lieu le jour de l'inauguration. Ces deux repas seront sur le mode auberge espagnole : chacun ramène un petit truc à manger et on partage le tout.

Il avait été question de prévoir des quiches et autres pour vendre aux non bénévoles. Étant donné le délai très court pour l'organisation, cette idée a été mise de côté.

Cependant des crêpes à la confiture de mûres seront vendues à prix libre pendant et après l'atelier confiture qui aura lieu à 16h. Des petits pots de confiture seront également mis en vente à prix libre. Les crêpes sont faites par des bénévoles, si vous voulez en faire vous pouvez vous signaler à la commission Lieu convivial.

Nous vendrons également des boissons.

Agathe s'occupe de demander à la mairie : des tables, des chaises, une autorisation pour vendre des boissons.

Astrid s'occupe de commander plus de bière.

Cigales

Le rendez-vous avec les Cigales a eu lieu. Astrid et Anne les ont rencontré. Pour rappel il s'agit de candidater pour qu'ils nous prêtent un peu d'argent.

Le budget prévisionnel que nous leur avons fourni ne leur convient pas : il n'est pas assez détaillé. Ils demandent également des contreparties comme faire partie du collectif pour voir comment l'association est gérée.

La conclusion des discussions est que pour l'instant nous n'avons pas besoin de fonds supplémentaires et pas le temps de retravailler sur un budget prévisionnel. Notre demande de prêt est donc mise de côté. Astrid s'occupe de les prévenir.

Impôts : assujettissement à la TVA ou pas ?

Malgré tous les efforts déployés nous n'avons pas encore de réponse certaine à ce sujet. Normalement ça devrait être bon pour 2017 car nous n'atteindrons pas le plafond de chiffre d'affaire qui nous forcerait à nous assujettir.

Anne s'occupe de continuer à chercher des informations auprès des impôts.

Peut-être demander à d'autres magasins associatifs comme la Jonquille comment ils fonctionnent ?

Concernant la caisse enregistreuse, Sophie a appelé la CCI : si nous ne sommes pas assujettis, la caisse ne doit pas forcément être aux normes (la mise à jour coûte cher).

Pain pour le lundi

Nous sommes toujours en recherche et nous avons une piste à creuser.

Hélène s'occupe de prendre contact pour avoir plus d'informations.

A suivre...